

Normandie

Une enveloppe pour la réussite éducative



Hérouville-Saint-Clair, près de Caen, a été retenue pour bénéficier du label Cité éducative. Elle se voit ainsi attribuer 300 000 €.

« **Hérouville-Saint-Clair est la seule ville de l'ex Basse-Normandie (Orne, Manche, Calvados) à être éligible à ce dispositif gouvernemental.** » Hier, Rodolphe Thomas, le maire, n'a pas tari d'éloges au sujet de tous ceux qui ont contribué à monter le dossier de candidature de la commune de l'agglomération caennaise. « **Grâce à leur travail** », Hérouville fait partie des 80 territoires à avoir obtenu le label Cité éducative. Et cela depuis le 5 septembre et l'annonce de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Concrètement, Hérouville se verra attribuer une aide financière lors des trois prochaines années. Son montant : 100 000 € par an. Elle a pour objectif de réduire les inégalités sociales et de favoriser la réussite éducative ou l'insertion professionnelle des jeunes âgés de 3 à 25 ans. « **Cette aide doit nous permettre de consolider et de développer de nouvelles actions en faveur des publics les plus défavorisés** », ajoute Rodolphe Thomas.

Premier public visé : les écoliers, les collégiens fréquentant des établissements classés en REP (réseau d'éducation prioritaire), mais aussi les enfants en crèches pour inciter les familles à contribuer au parcours éducatif de leurs enfants.

Pour l'instant, aucune décision n'a été prise sur l'utilisation des 100 000 € débloqués en ce mois de septembre. Elle devra faire l'objet d'une décision collégiale entre l'État, l'Éducation nationale et la Ville. En attendant, 85 000 € ont été alloués à la Ville et 15 000 € au collège Varignon.

« **Pour les écoles, nous souhaiterions équiper toutes les classes en informatique**, indique Caroline Boisset, maire adjointe en charge de l'éducation. **Car, avec le dédoublement des CP – CE1, nous sommes passés de 85 à 100 classes.** » Un renfort d'éducateurs de jeunes enfants est également envisagé dans les crèches.

Benoît LASCOUX.